

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1331

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

102 718 681 RCS Lyon.

HYBRIDE CAFÉ.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Nom commercial : HYBRIDE CAFE.

Adresse : 8, Rue Pasteur, Zone d'Activité Commerciale le Chanay, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 260000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : L'exploitation de restaurant, brasserie, bar, l'organisation d'animations de tous types liés à la restauration, l'organisation de jeux de bars, tels que fléchettes, babyfoots, l'organisation de réceptions, séminaires, les prestations de traiteur ; la vente de plats et boissons à emporter ; le service de livraison à domicile ; la vente de produits dérivés liés à la restauration..

Adresse : 8, Rue Pasteur, Zone d'Activité Commerciale le Chanay, 69720 Saint-Bonnet-de-Mure.

Précédent propriétaire : 849 707 864 RCS Lyon. **DUBSTYLE.**

Date de commencement d'activité : 9 avril 2026.

Publication légale : Le Progrès du 21 avril 2026.

Oppositions : Pour la correspondance et la validité au Cabinet INCEPTO AVOCATS CONSEILS, représenté par Me Franck MAITRE, Avocat, sis 65-67 Cours de la Liberté 69003 LYON.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 09/04/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 14/04/2026, Dossier 2026 A 01199. Référence : 6904P61 2026 A 01199. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : Zone d'Activité Commerciale le Chanay 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE. Adresse du nouveau propriétaire : 8 Rue Pasteur Zone d'Activité Commerciale le Chanay 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..